

Code Produit:
10701/10702/10509

Hauteur de pose et emplacement

Les boîtes à muscardins doivent être érigées dans les haies et les forêts de feuillus environ 2m -3m du sol et sont plus susceptibles d'être occupées si elles sont placées près de chèvrefeuille.

Les boîtes à muscardins ont le trou d'entrée au dos de la boîte, contre le tronc de l'arbre. Deux cales d'espacement en bois ont été ajoutées de sorte qu'il y ait suffisamment d'espace pour que les muscardins puissent se glisser à l'intérieur.



Fixation

Les boîtes peuvent être fixées en utilisant un fil de fer autour du nichoir et du tronc, ce qui facilite leur enlèvement pour inspection.

N.B. Bien que les nichoirs soient un excellent outil pour révéler la présence de muscardins, ils ne sont souvent pas utilisés immédiatement. Parfois, ils restent vides pendant plusieurs années. Souvent, les premiers signes seront des nids plutôt que les animaux eux-mêmes. Si trois étés passent sans que les nichoirs aient été utilisés, les animaux ne sont probablement pas présents dans l'aire de suivi.

Période de pose

Les boîtes peuvent être mises en place à tout moment de l'année, mais, idéalement, il est préférable de les mettre en place en mai pour permettre leur utilisation en été.

Densité des nichoirs

Les nichoirs doivent être utilisés en grandes quantités pour que le suivi soit efficace. La pose d'un minimum de cinquante nichoirs ou plus est recommandée, espacées à environ 20 m de distance.

Les nichoirs doivent être considérés principalement comme moyen de suivi de la population sur longue durée. Si l'on veut seulement déterminer la présence de muscardins il sera préférable d'utiliser les tubes à muscardins.

Pour plus d'informations vous pouvez consulter « The Dormouse Conservation Handbook – 2nd edition » (version anglaise) sur le lien suivant :

<http://ptes.org/wp-content/uploads/2014/06/Dormouse-Conservation-Handbook.pdf>

